



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** Etat de Vaud

Fiscalité

### **De nouveaux outils pour accompagner les contribuables**

**Tout en maintenant l'intégralité de ses activités dans un contexte de crise sanitaire, l'administration cantonale des impôts (ACI) lance ce jour plusieurs nouveautés qui doivent simplifier la vie des contribuables vaudois. La prestation en ligne VaudTax propose dorénavant toutes les fonctionnalités offertes par le logiciel et va même plus loin. Le Compte fiscal, disponible au sein du portail sécurisé mis en place par l'Etat de Vaud, permet aux contribuables de faire le point sur leur situation en quelques clics.**

Faciliter la vie aux contribuables. Tel est le leitmotiv de l'administration cantonale des impôts qui, année après année, œuvre dans ce but. Remplir sa déclaration d'impôt – dont le délai de dépôt est fixé au 15 mars 2022 – devient ainsi toujours plus aisé et les nouveautés disponibles dès aujourd'hui renforcent cette tendance. La prestation en ligne VaudTax a ainsi fait un pas de géant en avant. Limitée jusque-là à quelques catégories de contribuables, elle propose à présent toutes les fonctionnalités du logiciel, appelé à terme à disparaître. Mieux : elle dispose de nouveaux outils qui vont simplifier la tâche du contribuable, à l'image du eRelevé fiscal.

Quant au Compte fiscal et grâce à une mobilisation des équipes DGNSI et DGF, une première brique est dès aujourd'hui à disposition du contribuable sur le portail sécurisé de l'Etat de Vaud. Pour en bénéficier, il devra tout d'abord effectuer les démarches nécessaires (demande d'accès puis passage en préfecture) permettant de disposer d'un moyen d'identification électronique (MIE). Le Compte fiscal permet alors de suivre sa situation (détails des paiements et acomptes, informations à retourner ou encore état de la taxation) mais également de consulter l'historique de ses événements fiscaux. Il a été constitué sur une infrastructure sécurisée par la DGNSI et offre des garanties en matière de protection des données.

En parallèle, l'Administration cantonale des impôts affiche des chiffres réjouissants.

L'avancement de la taxation au 31 décembre 2021 pour la période fiscale 2020 est de 85,68%, et ce malgré une augmentation considérable du nombre de contribuables lors de la dernière décennie (+100'000, pour dépasser les 500'000 en 2021). L'ACI constate également une progression constante de l'utilisation de ses prestations en ligne et une diminution importante du nombre de déclarations d'impôt manuscrites (de 40'000 à 20'000 en cinq ans), permettant ainsi d'importantes économies de papier qui s'inscrivent dans sa dynamique d'éco-administration. Pour rappel, les recettes fiscales contribuent à environ 60% du budget de l'Etat de Vaud (plus de 6,5 milliards sur quelque 11 milliards dans les comptes 2020).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 janvier 2022

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat, président du Comité de pilotage PLATEFORME10

DFA, Julien Lambert, responsable communication, Direction générale de la fiscalité

### **LIEN(S)**

[Comment utiliser Vaudtax en ligne](#)

### **TÉLÉCHARGEMENT(S)**